الصندوق المغربي للتقاعد
ⵜⴰⵙⴷⵓⵔⵜ ⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ
Caisse Marocaine des Retraites

DECISION

المديـــر
Direction

03 NOV 2026

0411/26-

Le Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites

- Vu la loi n° 43-95 du 07 Août 1996 portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites ;
- Vu le décret n°2-22-501 du 03 Août 2022 modifiant le décret n° 2-95-749 du 20 Novembre 1996 pris pour l'application de la loi n°43-95 susvisée ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement N° 7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013), relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- Vu la décision du statut n°40/16 du 15 mai 2017 relative à la procédure interne de nomination aux postes de responsabilité arrêtés au niveau de l'organigramme de la Caisse Marocaine des Retraites ;
- Vu la décision n° 0116/26 du 17 mars 2026 fixant l'organigramme de la CMR ;
- Vu la loi-cadre de la C.M.R, au titre de l'exercice budgétaire 2026 ;

Décide

Article 1 :

La Caisse Marocaine des Retraites lance un appel **à candidatures internes et externes** pour pourvoir le poste de **Chef du Pôle Ressources.**

Article 2 :

Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine répondant au profil détaillé en annexe à la présente décision.
Les candidats remplissant les conditions requises telles que annoncées dans l'appel à candidatures seront convoqués pour la suite du processus de sélection.

NB : Le recrutement dans le cadre du statut du personnel de la CMR est réservé aux candidats âgés **de 45 ans au plus** à la date de publication de cette décision. **Cette limite ne s'applique pas** au recrutement par voie contractuelle, sous réserve de ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite.

Article 3 :

Pour les candidats externes :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Une copie de la CNI ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Une copie du diplôme demandé ;

- Une copie des attestations justifiant l'expérience requise ;
- Plan d'action et méthodologie proposés par le candidat pour la prise en main du Pôle et le développement de ses activités.

Pour les candidats internes :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Demande de candidature ;
- Curriculum vitae retraçant le parcours académique et l'expérience professionnelle du candidat ;
- Plan d'action et méthodologie proposés par le candidat pour la prise en main du Pôle et le développement de ses activités.

Article 4 :

Les candidatures doivent être obligatoirement déposées au niveau de la plateforme électronique de candidature : https://concouris.com/o/cmr ; et ce, au plus tard le jeudi 19 novembre 2026 avant minuit.

Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après le délai susmentionné ne seront pas pris en compte et ne feront pas l'objet de suite.

Article 5 :

Une commission désignée par le Directeur de la CMR se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et procédera aux entretiens d'évaluation des candidats.

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur les portails **www.cmr.gov.ma, www.emploi-public.ma et le site Intranet** de la CMR.

Pour toute demande d'assistance relative au dépôt des candidatures, les candidats peuvent contacter le cabinet IFCAR SOLUTIONS par téléphone, aux coordonnées ci-dessous, et ce, avant la date limite de dépôt des candidatures.

Tél. : 0537723510

Le Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites

Signé : Lotfi BOUJENDAR

Chef du Pôle Ressources (H/F)

Mission du poste :

Le titulaire du poste sera chargé de la gestion du Pôle Ressources dont les principaux champs d'attributions concernent les domaines suivants :

- Gestion du Capital Humain ;
- Gestion des Achats et de la Logistique ;
- Gestion Financière et Comptable ;
- Gestion du Système et du Patrimoine Documentaire.

Il anime et coordonne les activités des différentes entités, pilote les projets et les actions d'amélioration et de modernisation relevant des attributions du Pôle.

Activités principales :

Pilotage du Capital Humain :

- Concevoir et proposer les politiques de gestion des ressources humaines qui concourt au développement du Capital Humain ;
- Elaborer et mettre en place la politique de gestion des relations avec les partenaires sociaux ;
- Superviser les activités liées à l'administration du personnel ;
- Définir et mettre en place la politique de communication interne permettant de promouvoir les valeurs de la Caisse.

Pilotage des Moyens Généraux :

- Concevoir et mettre en place la politique des achats conformément aux dispositions règlementaires de la CMR ;
- Piloter la programmation annuelle des achats en coordination avec l'ensemble des entités de la Caisse et veiller à sa bonne exécution ;
- Concevoir et mettre en œuvre la politique logistique de la CMR de manière à assurer la cohérence et l'optimisation des systèmes d'approvisionnement ;
- Piloter les activités de gestion de facility management.

Pilotage des fonctions financières et comptables :

- Concevoir la politique comptable qui concourt à l'efficacité et à la cohérence des systèmes comptables dans le respect des obligations légales et réglementaires et des objectifs de bonne gouvernance et assurer sa mise en œuvre ;
- Piloter la mise en place et la tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire ;
- Veiller sur l'exécution du budget annuel dans le respect des obligations légales de la comptabilité publique ;
- Définir des objectifs en matière de gestion de la trésorerie et en assurer le suivi.

Pilotage du patrimoine documentaire :

- Définir et assurer la mise en œuvre de la politique de gestion et d'archivage du fonds documentaire de la CMR ;
- Superviser les activités liées au bureau d'ordre, à la Gestion Electronique des Documents (GED) et à l'archivage du fonds documentaire de la CMR.

Compétences requises :

- Maitrise de la réglementation juridique, administrative et financière relative aux établissements publics ;

- Bonne connaissance en gestion des ressources humaines et du management des équipes ;
- Bonne connaissance en gestion des achats et passation des marchés publics ;
- Bonne connaissance en gestion comptable et financière ;
- Connaissance des politiques et techniques de la communication interne ;
- Connaissance en gestion des systèmes d'information en lien avec les attributions du Pôle ;
- Bonne connaissance des techniques et des outils du management de projets.

Profil requis :

Pour les candidatures externes :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 ou supérieur, délivré par des grandes écoles d'ingénieurs, de commerce ou une université.
- Justifiant d'une expérience professionnelle globale d'au moins 10 ans dans le secteur public, semi-public ou dans un secteur connexe, et avoir occupé un poste de responsabilité (Chef de Division ou équivalent) au minimum durant **5 ans** dans l'un des domaines des activités du poste à pourvoir.

NB : un document justifiant l'équivalence pour les diplômes délivrés par un établissement public marocain privé, ou étranger, peut être demandé, le cas échéant ;

Pour les candidatures internes :

Peuvent postuler au poste précité, les candidats occupant un poste de Chef de Division ou assimilé ou ayant occupé des postes de responsabilité similaires pendant **au moins 5 ans**, remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle n° 21 avec 6 années d'expérience après l'obtention du diplôme ;
- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle n° 20 avec 10 années d'expérience après l'obtention du diplôme ;
- Être classé au moins à l'échelle n° 21 ou pouvant prétendre à cette échelle justifiant au moins d'un diplôme donnant accès à l'échelle n° 17.

Le Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites

Signé : Lotfi BOUJENDAR